

La Penne

magazine

AVRIL 2018 • GRATUIT



**Christine
CAPDEVILLE,**
maire de
La Penne sur Huveaune



GILLES VENTALON

Un accordeur au diapason

Depuis trente ans, il accorde, règle, répare et harmonise les pianos. Un métier qui nécessite ce petit don que l'on appelle "l'oreille absolue". Une passion toujours intacte pour ce maître-artisan.



Niché dans un écrin de verdure, l'atelier de Gilles Ventalon compte une trentaine de pianos, droits pour la plupart, et seulement quelques pianos à queue. Tous sont d'occasion et c'est ce qui fait le fondement même de ce métier connu sous les appellations "accordeur", "facteur" ou "technicien pianos". Diplômé d'Etat, formé à l'Institut Français de Factice Instrumentale, ce maître-artisan confie : "Très jeune, j'étais déjà très attiré et impressionné par cet instrument de musique. Mes parents m'ont mis au piano à l'âge de cinq ans et j'ai appris à déchiffrer la musique avant de savoir lire". Son professeur d'alors avait su les convaincre en leur disant "ce petit a une bonne oreille, il faut le faire avancer dans la musique". Personne n'imaginait encore l'aboutissement de ce parcours naissant, "d'autant que mes parents n'étaient pas musiciens. Mon père adorait la musique classique et le violon que l'on écoutait à la maison sur un vieux Tep-paz", se souvient-il.

Au conservatoire, le petit Ventalon est un élève appliqué, doué, "pas un sur-

doué", mais doté d'une oreille absolue qui lui permet de reconnaître n'importe quelle note jouée sur un clavier sans le regarder. Et depuis trente ans, le travail et l'effort aidant, cette extrême finesse de l'ouïe constitue l'atout majeur sans lequel il ne pourrait exercer son métier dont le quotidien est fait de réglages, d'harmonisations, de réparations, d'accords parfaits, et de ventes. Un métier qui a dû s'adapter aux changements de la société, notamment confronté à la concurrence asiatique venue du Japon et de Chine, en termes de production. Gilles Ventalon donne quelques chiffres : "Il y a trente ans, 80% du chiffre d'affaires provenait de la vente de pianos, aujourd'hui cela ne représente plus que 20%. Tout s'est inversé ! La vente de pianos neufs dans les années 1970 était d'environ 100 000 à l'échelle du pays, elle est tombée à moins de 20 000. En revanche le marché de l'occasion est gigantesque. Ce sont des pianos qui vont être vendus par des artisans comme moi". Ou plutôt "maître-artisan", un statut délivré par la Chambre

des Métiers. Un label garant d'une prestation de qualité et d'un savoir-faire d'excellence. Ici, on peut trouver un piano révisé et garanti pour moins de mille euros, et davantage bien sûr, en fonction des modèles. Et Gilles Ventalon n'a pas hésité à oser l'originalité en customisant quelques-uns de ses instruments. Là, un rouge où sont peints des danseurs de tango grâce au talent d'une artiste peintre de Belcodène. A côté, un piano gris et son ouverture vitrée permettant de voir dans la lumière le mécanisme intérieur. Ou encore d'autres, dont la peinture cérusée, les patines, ou le décor unique comme ces notes de musique à la manière d'un vitrail, ont transformé ces instruments en œuvres d'art. Intarissable comme tous les passionnés, l'accordeur de pianos de La Penne sur Huveaune, n'en finit pas d'aimer "ce beau métier" qui lui réserve encore bien des surprises, de belles rencontres et de belles histoires. ■

**Accords - Réparation - Restauration
Vente de pianos d'occasion
Ventalon Piano - 11, Allée de la Pinède
04 91 36 03 35 - 06 78 44 22 85**



■ Page 2
Portrait



■ Pages 4/5
Actualité



■ Pages 6/7
Services municipaux



■ Pages 8/9
Dossier : Logement social



■ Pages 10/11
Les violentes faites aux femmes



■ Page 12
Vie associative



■ Page 13
Culture



■ Pages 14/15
Ça c'est passé à La Penne



■ Page 16
Mémoire d'ici



■ Page 17
Les Scop-ti



■ Page 18
Vie économique

Directeur de la publication : Christine Capdeville • Rédaction, Crédit photos :
Ville de La Penne sur Huveaune, Yves Chabrilat, Gilles Monaco (Association Phocal)
communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Impression :
Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires • La Penne sur Huveaune
Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare - 13713 La Penne-
sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 • www.ville-lapennesurhuveaune.fr



Madame, Monsieur,
Mes chers concitoyens,

Le 3 février dernier, le conseil municipal de La Penne sur Huveaune m'a élue maire de notre commune. Vous comprendrez aisément l'émotion qui fut la mienne, lorsque ce jour-là, l'écharpe tricolore est venue ceindre mon épaule. J'ai certes passé quatorze années aux côtés de Pierre Mingaud, en tant que première adjointe, et toutes ces années riches en collaborations, m'ont permis de travailler avec lui, et avec l'ensemble de la majorité municipale, sur de nombreux projets qui ont contribué au développement de notre ville.

Mais la fonction de maire, appelle à de plus lourdes responsabilités. J'en étais consciente, lorsque j'ai accepté l'honneur de diriger notre Municipalité, et je les assume pleinement désormais.

Le rôle d'un élu local ne peut se concevoir sans la nécessité de privilégier le dialogue, la capacité d'écoute avec l'ensemble de la population. C'est de cette manière, et seulement, que les projets initiés par la commune répondent aux attentes de chacun d'entre nous. Ainsi, vous le savez, nous sommes actuellement en phase de concertation, pour l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme. Je vous invite d'ores-et-déjà à venir nombreux à la prochaine réunion publique qui se déroulera au mois de juin prochain : nous sommes toutes et tous concernés par un dossier dont la concrétisation, modèlera le visage de La Penne, pour les quinze prochaines années.

Sur cette question, et sur les autres domaines d'action municipaux, je sais pouvoir compter sur votre soutien pour apporter à notre commune les conditions d'un développement harmonieux, soucieux de préserver notre patrimoine, notre environnement, et garantir la préservation des liens de solidarité qui nous unissent. Je le ferai en m'appuyant sur la majorité municipale, et sur l'ensemble du personnel communal, soudés autour de la défense de l'intérêt général, qui trouve son expression dans la sauvegarde de nos missions de service public.

Car le service public, et celles et ceux qui le font vivre au quotidien, ne se préoccupent pas des différences d'origines, de cultures, des uns et des autres. Il est au service de tous, garant incontournable de la cohésion de notre communauté.

Je prends l'engagement auprès de vous, de le défendre bec et ongles.

Votre Maire,
Christine Capdeville.

TRAVAUX



1

Des travaux de voirie ont été réalisés sur le boulevard Jean-Jacques Rousseau au cours de la fin de l'année : réfection du marquage au sol, pose d'un ralentisseur au niveau du cimetière, élargissement de la voie afin d'aménager des places de parking. Un autre ralentisseur a également été posé un peu plus haut sur le boulevard, devant la Médiathèque.

Du côté de la crèche, et dans le cadre de la réfection totale de son jardin commencée à l'automne, une piste cyclable a été aménagée pour nos petits pensionnaires.

Dans notre salle de spectacle, l'ensemble de l'éclairage de l'espace de réception a été remplacé.

Dans la nuit du 12 au 13 novembre dernier, une canalisation d'eau a rompu sous le boulevard de la Gare, rendu pendant quelques heures, plus propice à la navigation qu'à l'habituelle circulation routière... Les techniciens de l'Eau des Collines ont pris en charge la réparation de cette canalisation, et les agents de notre service municipal de la voirie ont bénéficié d'une aide de leurs collègues de la ville d'Aubagne, nettoyant et remet-



3

tant en état le boulevard, afin qu'il soit rouvert à la circulation en fin de matinée. L'enrobé provisoire qui recouvrait la canalisation réparée a été dernièrement refait.

Autre épisode singulier, les précipitations neigeuses qui se sont abattues le samedi 2 décembre sur La Penne et les alentours ont nécessité le jour précédent, au vu des prévisions pessimistes, d'organiser une équipe d'astreinte. Celle-ci, composée de neuf agents répartis dans trois véhicules, s'est attelée au sablage entre 7 heures et midi, sur tous les grands axes et la majeure partie des voies situées sur le versant nord du massif, les plus exposées au risque de verglas (photo 1).

Plus récemment, au début du mois de février, ont été remplacés les dix-huit arbres qui avaient été arrachés il y a un an, pour cause de sécurité, sur le boulevard du Béal (photo 2).

Cette revue des travaux dans la commune, est l'occasion d'annoncer que nos services Techniques municipaux disposent d'un nouveau directeur. Chakib El Guizani (photo 3) a pris ses fonctions

le 15 février dernier. Agé de 40 ans, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique des structures, des fluides et techniques, il fut responsable adjoint du service propreté-collecte de la ville de La Seyne sur Mer, avant d'y occuper le poste de responsable des bâtiments scolaires. *"Je me félicite de l'accueil qui m'a été réservé, confie-t-il. J'ai trouvé une équipe compétente à tous les niveaux, voirie, bâtiments, espaces verts... Une proximité qu'on ne retrouve pas forcément au sein des plus grandes collectivités, et une réelle réactivité".* ■

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE



Le 11 décembre dernier, un point presse était organisé à l'initiative de la Municipalité et de l'opérateur Orange : entouré de cadres et de techniciens, Fabien Finucci, délégué régional d'Orange, a précisé les modalités du déploiement de la fibre optique sur notre commune, la vingtième du département en phase de raccordement. Aujourd'hui, avec la multiplication des objets connectés dans les habitations – téléviseurs, ordinateurs et tablettes, smartphones... 7 objets connectés en moyenne par habitat, une vingtaine à l'horizon 2020 – l'arrivée de la fibre répond à un besoin de puissance et de régularité de connexion que l'ADSL existant ne peut pas satisfaire. Sur La Penne, l'ensemble des 3 800 logements, incluant les commerces et les entreprises, sera raccordé en 2020. Il est à noter qu'en ce qui concerne l'habitat collectif, le déploiement de la fibre est gratuit, mais nécessite l'accord du syndic ou du bailleur concerné. ■



2

PETITE ENFANCE



Le 17 novembre dernier, 80 personnes étaient rassemblées au jardin des Arcades, pour une journée "soupe et conte", organisée par l'équipe de notre crèche municipale. Après avoir assisté à un spectacle nommé "La soupe aux cailloux", les parents se sont rendus dans les sections fréquentées par leurs tout-petits, pour écouter d'autres his-

toires. Puis, tout le monde a partagé une soupe préparée – avec des légumes de saison – par notre Cuisine centrale, et pendant le repas, on s'est adonné à des Kamishibai (théâtre d'images japonais) et à des racontes-tapis (tapis de lectures, cousus afin d'animer une histoire). Une bien belle manifestation, également organisée autour du rapport à la lecture des enfants en bas-âge.

LE SPORT POUR BRISER LES TABOUS SUR LE HANDICAP MENTAL



L'association "Oustaou Esterel", créée en 1998 à Aubagne afin de promouvoir la personne atteinte de handicap mental à travers le sport ou la culture, a lancé cette année, et pour fêter ses vingt ans d'existence, le "Défi 120" : une marche de 120 kilomètres à travers le département, avec dix sportifs handicapés mentaux. C'est La Penne qui accueillera la fin de leur sixième étape, le vendredi 11 mai, sur la place Jean-Pellegrin et aux alentours

de 17 heures. Les services municipaux des Sports, de la Jeunesse et de la Culture seront associés à cette manifestation, de même que l'Amicale des Seniors Pennois et l'Association Pédestre de Randonnée. Autour d'une table de rafraîchissements dressée sur la place, le public sera le bienvenu pour débattre sur la question du sport adapté, afin de démontrer que ces personnes, malgré leur handicap, sont des sportifs à part entière.

C'est voté !

En séance du 4 décembre 2017, le Conseil municipal a installé Monsieur Stéphane Casterot en tant que conseiller municipal, suite à la démission de Monsieur Christophe Szabo. L'assemblée a également délibéré pour autoriser le Maire à signer trois conventions de gestion portant sur la défense extérieure contre l'incendie, le Plan Local d'Urbanisme, la création, l'aménagement et la gestion des zones d'activité économique. Ces conventions sont relatives à des compétences qui, depuis le 1^{er} janvier 2018, ont été transférées vers la Métropole Aix-Marseille-Provence, en lieu et place des communes ou des conseils de territoire. Cependant, consciente de l'impossibilité d'exercer immédiatement ces nouvelles compétences, et afin de garantir la continuité du service public, la Métropole a en fin d'année dernière, sollicité le concours de ces mêmes communes afin qu'elles continuent d'exercer les compétences dont elles avaient été dessaisies. Ces conventions de gestion fixent ainsi le cadre et les modalités de la "reprise en mains" de ces compétences.

Lors du Conseil municipal du 21 décembre 2017, Madame Hélène Vitelli a été installée comme conseillère municipale, suite à la démission de Madame Hélène Micailidis.

En séance du 23 février 2018, la Municipalité a délibéré en faveur de la signature de la convention de gestion relative à la compétence "eaux pluviales" avec la Métropole Aix-Marseille-Provence (sur les mêmes modalités que les trois autres conventions de gestion signées en séance du 4 décembre).

Toujours en cette même séance, le Conseil municipal a adopté la mise en œuvre de la vidéo-verbalisation, permettant d'utiliser l'ensemble des vingt caméras de vidéo-protection dont dispose actuellement la commune, afin de relever des infractions au code de la route. ■

ROCK ANISÉ



Le 17 janvier dernier, l'Espace de l'Huveaune était plein à craquer pour fêter les quarante ans du mythique groupe Quartiers Nord, dans le cadre d'un partenariat avec France Bleu Provence, qui ce soir-là faisait son "Aïolive", l'émission musicale de la station, en direct de La Penne. Le groupe a littéralement mis le feu à la salle et devant un public déchaîné, a déroulé quelques-uns de ses titres les plus emblématiques : de "One again a fly" à "Tombé du camion", en passant par "Mains de pati", la recette des Quartiers Nord n'a pas pris une ride depuis quatre décennies. En mêlant le rock et le parler marseillais – Vincent Scotto avec la rythmique de Trust, Frank Zappa au cœur d'une opérette du Panier - ils continuent à donner des concerts aussi brûlants et délicieux, qu'un bon chichi de l'Estaque, tout juste sorti de la friteuse !



La Penne Magazine est allé rendre visite, en ce début d'année, aux agents de notre service des Espaces Verts. Sept agents dont le travail quotidien, nous permet de profiter de la nature à – presque - chaque coin de rue de notre commune. Retour sur une équipe de véritables “paysagistes” urbains, pleinement conscients de l'importance de la question écologique.

Une gestion rigoureuse et respectueuse de l'environnement

Depuis plusieurs années, la commune mène une politique de valorisation de nos espaces verts, pleinement intégrés dans notre paysage urbain. Parc des Berges de l'Huveaune, des Arcades, des Restanques, extension du parc Jean-Moulin, espaces d'accompagnement autour des bâtiments communaux, aménagements paysagers aux entrées de ville, dans les ronds-points... L'ensemble de ces aires de respiration, sises au sein d'un environnement urbanisé, doit être entretenu, équipé du matériel nécessaire, tout en respectant le rythme des saisons pour procéder aux tailles, à la tonte, aux fleurissements... “Nous sortons de la période d'entretien préventif pour la belle saison, précise Jacques Martinez, responsable du service. Taille, élagage, protection des réseaux contre le gel pour ne pas avoir de réparations inutiles... A cela, s'ajoute l'entretien au quotidien, les tontes, les débroussaillages, la reprise des réseaux d'eau, l'arrosage, ainsi que du matériel, dont on assure la maintenance en interne : tronçonneuses, débroussailleuses, tondeuses, taille-haies...”

Désormais, le service des Espaces Verts intègre systématiquement la problématique de la gestion de l'eau dans chaque nouveau projet, comme dans l'entretien des réalisations existantes : sur de nombreux sites végétalisés à travers la commune, sont privilégiées les plantes endémiques, moins gourmandes en eau, aptes à supporter d'importantes chaleurs. Pour Jacques

Martinez, “Ça va dans le sens du changement climatique”.

Ce service a également dû s'adapter, pour trouver des méthodes alternatives aux produits chimiques : aujourd'hui, le service n'emploie plus de produits phytosanitaires. Mais, la chose étant plus facile à dire qu'à faire, il a fallu pour cela qu'un véritable travail d'équipe fasse germer des solutions pour se passer des pesticides et des herbicides dits “classiques” – c'est-à-dire, polluants - : ainsi, faire des plantations sur des bâches tissées horticoles, capables de laisser pénétrer l'eau, tout en empêchant la pousse des mauvaises herbes. Une méthode employée à l'entrée de ville du Mouton, devant le club de boxe où à la médiathèque.

“On utilise aussi des végétaux broyés qu'on pose en couche après les plantations, souligne Gaël Toupet. C'est une forme de paillage qui est une autre alternative au traitement chimique, qu'on va appliquer prochainement sur l'esplanade Charles-de-Gaulle”. Jacques Martinez de poursuivre : “On utilise désormais de l'huile de paraffine, du savon noir... Contre la chenille processionnaire du pin par exemple, on sert de pièges à phéromones”.

Au sein d'un environnement urbanisé comme celui de la commune, le service des Espaces Verts s'emploie ainsi au quotidien, à créer et entretenir ces espaces variés et fleuris, propices à la détente et par leur fréquentation, au renforcement des liens sociaux.

Plus original, les agents du service ont

été chargés au mois de novembre dernier de réaliser des sapins en bois, qui ont décoré nos écoles, ainsi que notre salle de spectacle, lorsqu'elle a accueilli le marché de Noël. “Après la validation du projet, nous nous sommes attelés à ce travail original, confie Anthony Llorens. Nos collègues du service des Bâtiments Communaux nous ont prêté les outils, et chacun a touché un peu à tout : récupérer les palettes de bois, la découpe, le ponçage, l'assemblage... On est très preneurs de ce genre de projets qui changent un peu : ça nous permet de nous exprimer”.

Un exemple de créativité qui caractérise les agents du service. “Eu égard aux enjeux environnementaux, nous devons intégrer le souci de préserver la biodiversité, précise Jacques Martinez. Certains sites ne sont pas tondus, comme ici, devant le bâtiment des Services Techniques, ou sur une partie du parc Jean-Moulin : ces jachères fleurissent naturellement, ce qui favorise l'implantation d'insectes... Par ailleurs, nous sommes en rapport avec la société qui élague nos arbres, et qui nous informe sur leur état, par des diagnostics visuels, la structure du tronc, les risques de chute, afin de dresser un état sanitaire”. Et Rémi Diharçabal de conclure : “Le métier évolue forcément avec l'écologie, le changement climatique... Mais c'est valorisant. Nous sommes tous diplômés, formés, et notre technicité nous permet cette adaptation”.



L'équipe du service municipal des Espaces Verts : Jacques Martinez, Laurent Millot, Gaël Toupet, Rémi Diharçabal, Manuel Esparon, Anthony Llorens, Christophe Toth.



Depuis l'annonce par le gouvernement, à l'automne dernier, d'une baisse des Aides Personnalisées au Logement pour l'ensemble des locataires du parc de logement social, parallèlement à la baisse équivalente des loyers par les bailleurs sociaux, on baigne dans une relative incertitude, quant à la valeur réelle des économies budgétaires visées par l'Etat, comme sur les modalités d'application. Il n'en reste pas moins, que l'objectif gouvernemental ne varie pas d'un iota : se refaire un bas de laine sur le dos des plus modestes, quitte à menacer la santé financière des organismes HLM.

Haro sur le logement social



“Vive l'APL” : c'est le nom du collectif regroupant syndicats, bailleurs sociaux, associations de locataires, d'étudiants, de défense des mal-logés, créé à la fin du mois de septembre 2017, suite à l'annonce par le gouvernement, de diminuer le coût des APL pour un montant de 1,4 milliard d'Euros. Et même si la mise en œuvre concrète de cette mesure a été décalée de plusieurs mois – on évoque une application pour ce printemps – les loyers devront baisser en conséquence pour les bénéficiaires occupant un logement social. D'où l'inquiétude d'une grande partie

des bailleurs sociaux, face à cette perte sèche de leurs ressources. Au risque évidemment, de ralentir leurs projets d'investissement, qu'il s'agisse de la construction de nouveaux programmes, ou de la rénovation du parc existant.

Pour Brigitte Bendini, Suzanne et Roger François, de l'Union Locale CNL Aubagne et Pays de l'Etoile, “Il n'y a strictement aucune corrélation entre la baisse des APL et celle des loyers. C'est le manque de logements qui fait augmenter les loyers. L'enjeu réside dans

la nécessité d'engager une politique forte de construction de logements sociaux”. Dans un contexte national déjà très fragile – 4 millions de personnes mal logées, 12 millions en situation de précarité énergétique, ou accumulant des impayés de loyers – une mesure pouvant apparaître “neutre” pour les bénéficiaires d'APL – baisse des allocations compensées à l'Euro près par une baisse des loyers – se révèle toutefois très menaçante pour nombre de bailleurs sociaux. Car en prélevant sur leurs ressources, l'Etat les amputerait d'une partie de leur capacité à

construire : alors que la pénurie est plus alarmante d'année en année et que la demande est de plus en plus tendue, moins de logements entraînerait par conséquent une hausse des loyers.

“Dans l'ensemble, le parc du logement social est mieux entretenu qu'une grande part des copropriétés. Mais les organismes HLM sont loin d'être riches, ce sont des foutaises que de penser ça, précise Roger François. Ce qui se profile, c'est l'objectif de supprimer le monde HLM : un patrimoine dévolu au secteur locatif privé. Sur le terrain depuis 1972, on a pu observer l'évolution : chaque loi intervenue depuis a mis un peu plus en difficulté, les populations les plus vulnérables.” Dernièrement, l'arrêté du 3 octobre 2017 pris par le Ministère de la Cohésion des Territoires, prévoit à compter du 1^{er} janvier 2018, que les locataires, dont les ressources sont supérieures à 150% des plafonds de ressources pour l'attribution de logements financés par des PLS (*), peuvent perdre leur droit au maintien dans le logement. Ce taux était précédemment de 200% des plafonds de ressources. Cet arrêté est applicable dans les “zones géographiques se caractérisant par un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logements”. Une mesure qui provoque l'ire des responsables de la CNL : “Nous avons toujours été partisans d'une mixité. Si l'on continue d'attribuer des logements aux personnes qui ont les plus faibles ressources, on amplifie la création de ghettos, on contri-

bue à stigmatiser cette population. Socialement, c'est catastrophique. Nous le répétons, la solution réside dans la production massive de logement social”, s'indigne Brigitte Bendini.

Car la situation en France est plus que préoccupante. Le rapport 2018 sur l'état du mal-logement en France de la fondation Abbé Pierre estime que 15 millions de personnes sont touchées, à un titre ou à un autre, par la crise du logement. Ce rapport met également l'accent sur le surpeuplement dans les logements : en déclin sensible durant des décennies, ce phénomène connaît une recrudescence inquiétante depuis ces dernières années. Depuis 15 ans, les ménages à revenus modestes ont vu leurs dépenses de logement augmenter de 51%, contre 40% pour les ménages aisés.

A La Penne, où pourtant, la défense du logement social constitue une priorité municipale depuis un bon demi-siècle, de nombreuses personnes sont douloureusement confrontées à ce contexte national. Une situation que connaît bien Elsa Cayron, responsable du service Logement de la Ville. “A ce jour, nous enregistrons 292 demandes de logements, confie-t-elle. La majorité est constituée par des personnes seules ou monoparentales, âgées entre 25 et 60 ans. Mais les 60-75 ans apparaissent désormais parmi les demandeurs, c'est inédit : cela s'explique par une perte de pouvoir d'achat parmi ce public, des décohabitations qui les poussent à anticiper”. Autre fait révélateur, la grande majorité des personnes

en attente d'un logement social, sont fonctionnaires ou en CDI dans le secteur privé. La précarité économique qui touche un nombre croissant de Françaises et de Français, est bien un élément incontournable, si l'on veut appréhender le problème du logement en France...

Dès l'annonce de la réforme, nombre d'organismes HLM avaient décidé de geler leurs programmes de construction ou de rénovation. Il était alors question d'une baisse couplée des APL et des loyers, de l'ordre de 50 à 60 euros. Depuis, se profile une réduction inférieure de moitié, avant une montée en puissance progressive. Quoi qu'il en soit, nombreux sont ceux qui estiment que cette mesure, une fois de plus, n'est guidée que par un souci de réduction de la dépense publique. Mais au lieu de s'attaquer aux ménages, l'Etat ponctionne lourdement les bailleurs sociaux, les privant d'une grande part de leurs investissements futurs. En contrepartie, il autoriserait les organismes HLM à augmenter les surloyers pour les locataires dont les revenus dépassent les plafonds, et à vendre une partie de leur parc : “Cela revient à brader le logement social, alors que nous en avons besoin et que c'est le contribuable qui l'a payé”, précise Roger François. De fait, le procès intenté contre les APL – coupables de causer la hausse des loyers, thèse aujourd'hui très controversée – cache le véritable enjeu : la nécessité absolue de construire massivement des logements abordables. En torpillant de la sorte les bailleurs sociaux, l'Etat prend le chemin contraire...



Roger François, Brigitte Bendini et Suzanne François, de l'Union Locale CNL Aubagne et Pays de l'Étoile.

(*) Il existe trois catégories de logements sociaux. Les ressources, la composition familiale et la localisation du logement déterminent à quelle catégorie les locataires ont droit.

- **Les PLAI** (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) : ce sont les logements sociaux aux loyers les plus bas, réservés aux personnes en situation de grande précarité.
- **Les PLUS** (Prêt Locatif à Usage Social) : les loyers sont plus élevés que pour ceux des logements PLAI. 65 % de la population est éligible à cette catégorie de logement social.
- **Les PLS** (Prêt Locatif Social) : les loyers sont plus élevés que ceux des logements PLUS.

Les violences faites aux femmes

Intégrées au sein du Contrat intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) liant les communes d'Aubagne et de La Penne sur Huveaune, et bénéficiant de subventions de la Ville, L'Association d'Aide aux Victimes d'Actes de Délinquance (AVAD) et "SOS Femmes 13" contribuent, chacune avec ses spécificités, à accompagner et à soutenir les femmes confrontées aux violences.



SOS FEMME 13

"Pour stopper la violence, violons le silence"

Ce jour-là, la permanence de SOS Femmes 13 à la Maison de la Justice et du Droit d'Aubagne, est assurée comme tous les vendredis matin, par Ferial Benmerabet (*). Assistante sociale de formation, elle a intégré l'association il y a sept ans, portant son regard de professionnelle sur la réalité d'un terrain miné par les violences faites aux femmes. "En moyenne nous accueillons entre 2500 et 3000 femmes par an, sans compter les contacts sur la plate-forme téléphonique. La professionnalisation d'asso-

ciations comme la nôtre permet de repérer clairement et plus vite ces situations" observe-t-elle. La problématique est commune à toutes ces femmes, mais elles la vivent différemment, selon depuis combien de temps elles y sont confrontées. "Plus elles y restent, plus c'est difficile évidemment et il faudra davantage de travail pour parvenir à un résultat. Mais cela est possible. Lorsqu'une femme s'inscrit dans cet accompagnement six mois, douze mois, on voit vraiment la bascule, ajoute l'intervenante de SOS Femmes

13. Après une première rencontre à la permanence personne ne peut savoir si la victime va revenir. Nous travaillons sur la libre adhésion et à la fin d'un entretien nous ne lui donnons pas un nouveau rendez-vous, nous lui disons qu'elle peut revenir autant de fois qu'elle le souhaite, mais il faut que cela vienne d'elle. Le premier rendez-vous est toujours extrêmement difficile, aussi notre objectif est plutôt de valoriser le fait qu'elle ait eu le courage de franchir la porte". Parmi les causes de réticences de certaines femmes à

contacter l'association, on trouve souvent la crainte d'étaler sa vie privée, la "culpabilité" qu'elles peuvent ressentir, la peur des représailles. A l'instar du slogan de l'association "Pour stopper la violence, violons le silence", l'objectif est de susciter l'émergence de la parole : "Certaines victimes sont dans le déni, elles peuvent dire qu'elles n'ont jamais eu un bras cassé, tout au plus elles sont la cible d'injures ou d'humiliations verbales. Elles doivent savoir que tout arrive quand les conditions sont bien installées au niveau psychologique. Par ailleurs, le trop plein n'est pas le même pour toutes, le déclic survient souvent quand la violence impacte les enfants. Il n'y a ni profil des

auteurs de violences, ni de celles qui les subissent. Il s'agit de femmes de 16 à 75 ans, et toutes les catégories socio professionnelles sont présentes", précise Ferial Benmerabet. On peut cependant souligner que les 16/25 ans sont les plus touchées car c'est la tranche d'âge des premières mises en couples. Pour autant, elles ne font pas appel aux services de SOS Femmes 13 tout de suite : cela peut se produire bien des années après les premiers faits. C'est pourquoi l'association engage un travail de sensibilisation auprès des adolescents, notamment une semaine avant et une semaine après le 25 novembre, la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux

Femmes. Ce qui n'empêche pas SOS Femmes 13 de traiter ce problème, au quotidien.

(*) Une autre permanence est assurée tous les mercredis après-midi à l'hôpital général d'Aubagne.

Les contacts SOS FEMMES 13
Marseille : 04 91 24 61 50 – Service écoute viol : 04 91 54 49 85
Maison de la Justice et du Droit Aubagne : 04 42 36 98 10
"SOS femmes 13" est l'une des 70 associations affiliées à la Fédération Nationale Solidarité Femmes qui gère le 39 19, le numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences.

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES DE DÉLINQUANCE (AVAD)

De Marseille à La Ciotat, en passant par Aubagne et Plan-de-Cuques, les accueillants juristes de l'AVAD écoutent et accompagnent les victimes de violences en tous genres passibles de sanctions pénales.

Les femmes, premières cibles



Marie Guillaume et Noémie Deleuil



La création de l'AVAD en 1983, émane d'une politique publique développée dans les années 1980 sous l'impulsion de Robert Badinter, dont une analyse largement partagée faisait apparaître alors que les victimes étaient souvent les oubliées des procédures. Aujourd'hui, ces accueillants juristes assurent des permanences gratuites fondées avant tout sur un travail d'écoute. "Notre territoire est relativement concentré, nous intervenons sous le ressort du TGI de Marseille, confie Marie Guillaume, directrice du secteur. Nous ne sommes pas là juste pour donner des informations juridiques aux victimes, notre accueil est plus large. Pour des faits similaires l'accompagnement peut être différent selon la situation de la personne. Les problématiques ne sont pas les mêmes selon qu'elle est soutenue par son entourage ou pas, isolée ou pas. Certaines femmes peuvent être très autonomes et avoir engagé des démarches, contacté un avocat, d'autres pas du tout et à qui cela fait peur". Un premier diagnostic posé, l'accueillant juriste est amené à expliquer le droit et à répondre à de nombreuses questions, comme la nécessité de mettre en place des procédures, la possibilité de prise en charge avec l'aide juridictionnelle en fonction des revenus. "Nous ne sommes pas chargées de juger la véracité des faits, nous ne sommes pas des juges, eux seuls peuvent décider d'engager des poursuites" précise la directrice. Depuis un an et demi, le dispositif "Téléphone grave danger" expérimenté à Bobigny, a été instauré sur l'ensemble du territoire national. Il permet à la victime

qui le détient selon des critères d'attribution, d'entrer en contact immédiat et prioritaire avec une plateforme de téléassistance. Si elle est en capacité de parler elle fera le point sur sa situation, sinon elle sera géo localisée grâce à ce téléphone. Selon le risque encouru, une intervention rapide de la Police ou de la Gendarmerie est alors lancée. Noémie Deleuil, qui tient les permanences de l'AVAD à la Maison de la Justice et du Droit d'Aubagne, livre son constat : "Il y a une volonté de se renseigner, de solliciter des associations comme la nôtre pour savoir ce qu'il est possible de faire. Beaucoup de femmes viennent après cinq ou six plaintes pour abandon de famille (non-paiement de la pension alimentaire), et elles nous racontent qu'il y a derrière cela un parcours de violences conjugales. Et quand ça touche les enfants, leur détermination est grande. Cette année on observe une recrudescence de consultations. De plus en plus de femmes sont venues nous voir suite à des violences conjugales mais aussi dans le cadre du travail, du harcèlement, ou d'agressions sexuelles". Alors, progression du fléau ou libération de la parole notamment depuis l'affaire Harvey Weinstein ? Difficile à dire. En tous les cas, une prise de conscience dans la société tout entière est indispensable.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis et un lundi sur deux
Maison de la Justice et du Droit d'Aubagne : 04 42 36 98 10
Un lundi sur deux au commissariat d'Aubagne : 04 42 18 67 30



ASSOCIATION "EDUCATION SPORTIVE PENNOISE LOISIRS"

Passion du foot et esprit de famille



Plusieurs fois par an, on peut entendre les cris et les clameurs provenant de notre complexe sportif, et qui se répan-

dent dans les airs : "C'est jour de tournoi de foot", avon-nous l'habitude de déduire, en allant chercher le pain dans le centre-ville. Le club, qui compte aujourd'hui quelque 200 adhérents, ne compte plus d'équipes masculines en compétition, mais a développé la pratique féminine de ce sport, avec une équipe de huit joueuses "confirmées", évoluant sur la moitié d'un terrain, et de joueuses âgées entre 17 et 19 ans. Le club ambitionne par ailleurs de monter une équipe à onze, capable de franchir des catégories supérieures. L'école de foot, elle, regroupe plus de 130 enfants, âgés entre 6 et 15 ans.

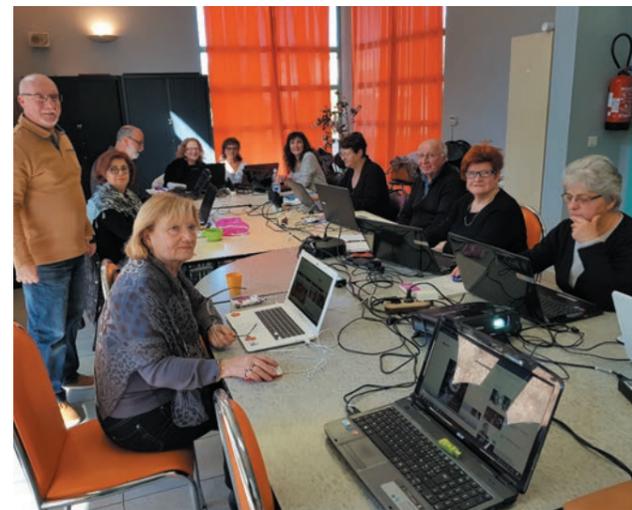
Les jours de tournois, ce sont donc plusieurs centaines de personnes qui prennent la direction de notre complexe sportif, afin de regarder évoluer nos petits footballeurs. Ici règnent la passion du foot, mais dans un bel esprit de famille...

AMICALE DES SENIORS PENNOIS

C'est la grande forme !



"On a 370 adhérents, et on va arriver à 400 !" lance fièrement Michel Segantini, président de l'Amicale des Seniors Pennois, en brandissant une liasse de nouvelles adhésions. Au bout du complexe sportif, l'ambiance donne le ton joyeux et bon enfant de cette association. Ils sont une trentaine, ou une quarantaine, à se retrouver ce jour-là pour la sacro sainte partie de pétanque. Michel Segantini ajoute : "Aujourd'hui, le foyer loisirs Charles-Grisoni accueille les ateliers créatifs qui comptent une vingtaine d'adeptes, et le lundi après-midi on fait danser pour deux euros". Danses en couple ou danses en ligne, le succès est toujours au rendez-vous. Mais les Seniors Pennois proposent bien d'autres activités, telles que la belote, la contrée, le bowling, une cho-



rale, l'informatique, l'Italien, des repas ou thés dansants, des spectacles, des sorties et même des voyages comme celui qu'ils viennent de faire en Espagne, et que le président qualifie de "merveilleux". Les conditions pour se joindre à ces jeunes Seniors ? Avoir plus de 50 ans, et s'acquitter de la cotisation annuelle de 20 euros (pour les Pennois) et de 25 euros (pour les habitants d'autres communes). Alors, pour profiter d'autant d'activités dans une ambiance si conviviale et chaleureuse, pas la peine de se priver !

Contact :
Association "Amicale des Seniors Pennois"
Foyer Loisirs Charles Grisoni, Impasse Beausoleil,
E-mail : amicale.aspl3821@gmail.com



Une nouvelle directrice pour notre service Culturel



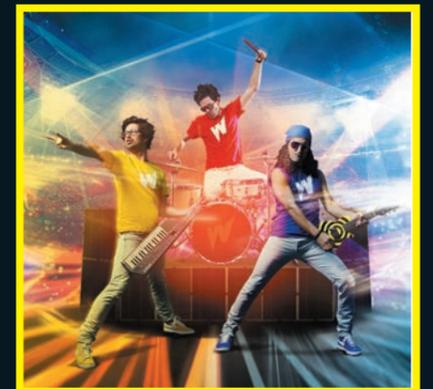
En poste depuis le 11 décembre dernier, Nathalie Marteau est la nouvelle directrice de notre service Culturel municipal. Elle a donc succédé à Jean-Paul Nicoli, parti couler une heureuse et paisible retraite. Agée de 54 ans, originaire de Châtellerauld dans la Vienne, elle a dirigé une scène conventionnée d'art et essai à Mont-Saint-Aignan, commune normande de la banlieue de Rouen, avant d'être à la tête du théâtre du Merlan, entre 2003 et 2014. Heureuse d'avoir trouvé à La Penne des équipements de qualité, "des paysages à investir", comme elle se plaît à le dire, elle s'attelle désormais à diversifier l'offre culturelle sur la commune, indissociable pour elle, "du développement de l'esprit de curiosité".

Du rock pour les petits... Et les grands !

Attention, OVNI scénique à ne pas manquer : les Wackids débarquent le 20 avril à 19 heures à l'Espace de l'Huveaune, et ça va décoiffer. Armés d'une armée d'instruments jouets, Speedfinger, Blowmaster et Bongostar poursuivent leur Odyssée du rock et envahissent les royaumes du punk, du rap, du grunge, de la new-wave et du funk avec leur bulldozer Rock'N'Toys ! De *Bohemian Rhapsody* à *Beat It* en passant par *Smells Like Teen Spirit* et *Walk this Way*, ces trois supers héros du rock s'apprentent à plonger

notre salle de spectacle dans une ambiance de stade enflammé !
 "Malin, drôle, étonnant, le concert des Wackids est l'archétype du spectacle que l'on n'attendait plus pour initier les plus jeunes à la musique et à la culture rock" (La Scène, 15 juin 2013).

Tout public à partir de 6 ans.
Tarif unique de 6 €.
Renseignements – réservations :
service Culturel – 04 91 24 70 42
spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr



Expo photos



Jeudi 26 avril à 20h30, l'Espace de l'Huveaune accueille une soirée projection, organisée par l'association Phocal. En première partie de soirée, des séries photographiques sonorisées de photographes membres de l'association seront présentées au public. Puis, "Des éléphants et des hommes", film vidéo réalisé par le photographe reporter Jean-François Mutzig, sera projeté. Une séance de dédicace du livre éponyme de l'auteur est prévue, ainsi qu'une rencontre-débat, autour de la question de la maltraitance des éléphants en Birmanie, et plus généralement du déclin démographique de cette espèce en lien avec les activités humaines. Parce qu'un éléphant, si ça trompe énormément, ça peut aussi souffrir comme un homme...

A la découverte des orgues de l'Huveaune

A l'initiative de l'association Chantepierre et de Jean-Robert Cain, directeur du Festival International d'Orgue de Roquevaire, "La route des orgues de l'Huveaune" propose six concerts autour de cet instrument, dans les villes ou les quartiers marseillais bordés par notre petit fleuve. L'église Saint-Laurent de La Penne accueillera le dimanche 22 avril, à 16h30, l'organiste Frédéric Isoletta, les

sopranos Elisabeth Aubert et Anne Carbone, accompagnés de l'ensemble vocal "Voix en Sol Mineur". Bach, Mozart, Saint-Saëns, Liszt et bien d'autres compositeurs sont au programme de ce concert, l'occasion de redécouvrir également ce patrimoine exceptionnel que sont les orgues de l'Huveaune.

Renseignements : 04 91 36 06 83





- 1 et 2. Les derniers Vœux de Pierre Mingaud à la population, le 20 janvier.
- 3 et 4. Christine Capdeville, élue maire de La Penne sur Huveaune, le 3 février.
- 5. Chaudes ambiances pour le repas de fin d'année des écoles.
- 6. Le Noël de la crèche.
- 7. Le traditionnel Repas des Anciens.
- 8. Chaque premier dimanche du mois, la belle brocante et les antiquités prennent place à l'Espace de l'Huveaune.
- 9. Le 18 mars dernier, l'association "Mars-C-Yeah" tenait sa foire aux disques vinyles et de collection.
- 10. Spectacle de la Maternelle de l'école Pierre-Brossolette.

Ça s'est passé à La Penne

21 AOÛT 1944 : LA PENNE SUR HUVEAUNE EST LIBÉRÉE

Après vingt et un mois d'occupation, durant lesquels notre population a subi humiliations, rafles, privations, notre commune est enfin libérée.

Au petit matin plusieurs de nos habitants ont la surprise de voir descendre de nos collines (Télégraphe, mont Candolle) les goumiers du 2^e GTM (Groupement de Tabors Marocains), soldats sous les ordres du colonel Boyer de Latour.

Les jours suivants de nombreux méchouis ont lieu où Pennois et Marocains partagent le mouton grillé.

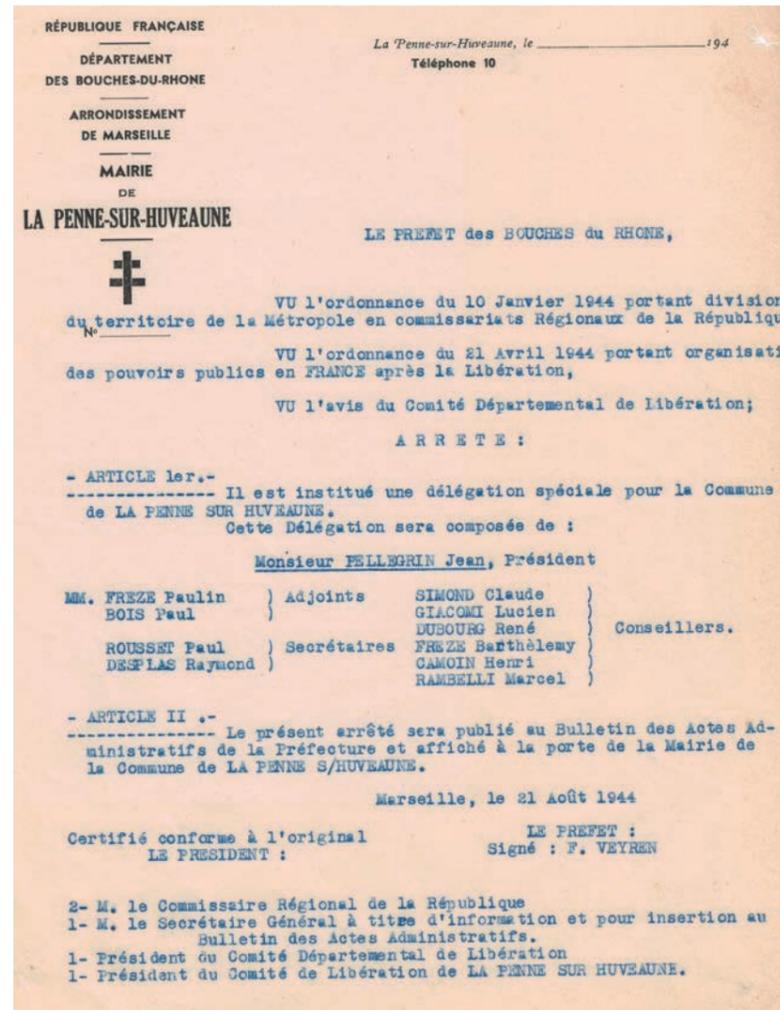
Malheureusement, cinq jeunes Pennois sont tués ce 21 août par les troupes allemandes : Fernand Cammi, Germain Camoin, Charles Paya, Noël Robion, Pierre Stajano.



Un méchoui organisé chez Madame Blanc, au 9 de l'allée des Dahlias en l'honneur des libérateurs.



Premier modèle d'insigne du 2^e Groupement de Tabors marocains (1941-1942).



Par arrêté préfectoral, une délégation spéciale pour la commune est créée le 21 août 1944, présidée par Jean Pellegrin.



Le colonel Boyer de la Tour, à la tête des Tabors marocains du 2^e GTM, défile sur le vieux port de Marseille.

SCOP-TI, OU L’AFFIRMATION D’UN MODÈLE INDUSTRIEL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Un peu plus de deux ans après la reprise de l'activité du site de Gémenos, et à l'heure d'un premier bilan, Gérard Cazorla, président du conseil d'administration de "Scop-Ti", a accepté de répondre aux questions de La Penne Magazine : financements, perspectives, objectifs, emplois... Gérard Cazorla passe en revue ces deux premières années de production, fruits de quelque 1336 jours de luttes qui auront permis de faire éclore un pari industriel qui a depuis, et bien au-delà des frontières de la Métropole, marqué les esprits...

“Et au bout du compte, pas un boulon ne sortit de l'usine”



Depuis septembre 2015, les machines ont repris du service, surveillées, bichonnées par les 40 salariés – désormais coopérateurs – de l'usine de Gémenos. “Scop-Ti”, aujourd’hui société coopérative de production ouvrière, achalandée de nombreuses boutiques bio et certains rayonnages de la grande distribution de ses sachets de thé et d’infusion. “Il a fallu avant cela, trouver un accord entre le site, Unilever et la Métropole pour l’outillage, obtenir l’autorisation d’exploitation, négocier le loyer, confie Gérard Cazorla. Nous avons été confrontés à des problèmes de trésorerie, ce à quoi nous nous attendions, car nous avons intégré des coopérateurs en fin de droits. Nous avons dû sortir des salaires sans rentrée d’argent. Nous nous sommes adressés à deux banques pour obtenir un prêt trésorerie de 450 000 Euros : elles ont refusé, alors que la Banque Publique d’Investissement s’était portée garante !” En juillet dernier, est lancée l’idée d’un

socio-financement citoyen pour soutenir la SCOP dans ce moment difficile, alors que les carnets de commandes se remplissaient... Et la mobilisation fut à la hauteur de l’enjeu. “A ce jour, nous en sommes à plus de 2 200 contributeurs, qui ont participé à hauteur de 250 000 Euros, se réjouit Gérard Cazorla, évoquant les milliers de chèques accompagnés de mots de soutien et d’encouragement (*). Ce sont les citoyens qui ont joué le rôle que les banques ont refusé de jouer”. Pour l’heure, Gérard Cazorla se montre optimiste pour l’avenir. “Nous visons l’équilibre au milieu de l’année 2018. Les tendances sont plutôt bonnes, précise-t-il. Depuis le mois de juillet, le chiffre d’affaires est en augmentation. Le lancement d’une e-boutique est en projet, et de nouveaux contrats arrivent pour l’année prochaine, comme Carrefour que nous allons fournir en marque distributeur, comme nous le faisons déjà pour Système U, Leclerc ou Intermarché”. La SCOP a également tissé des partenariats avec une dizaine de producteurs de tilleul de la Drôme, autour de Buis-les-Baronnies, un tilleul extrêmement réputé pour ses vertus aromatiques. “A l’époque d’Unilever, le tilleul arrivait d’Amérique du Sud, transitait par Hambourg et le nord de l’Allemagne, puis par la Pologne pour enfin parvenir jusqu’à nos consommateurs français, déplore Gérard Cazorla. Pourquoi aller chercher des plantes à l’autre bout du monde, lorsqu’on a la chance de les trouver à moins de 200 kilomètres !”

“Les citoyens ont joué le rôle que les banques ont refusé de jouer”

Aujourd’hui le site compte une quarantaine de coopérateurs, pleinement asso-

ciés aux décisions sur l’orientation de l’entreprise, prises à la majorité des voix. Pour Gérard Cazorla, “C’est un état d’esprit totalement différent. Avant, on faisait le boulot, en exécutant des ordres que parfois on ne comprenait pas. Aujourd’hui, nous sommes salariés et coopérateurs, nous avons chacun notre part de responsabilité, ce qui implique de dépasser nos fonctions. Bien sûr, c’est comme dans une famille, il y a des disputes, des problèmes... mais ça reste une famille. A présent, on doit avancer dans une société de marché, libérale, sans perdre nos valeurs. Personne n’est sorti indemne de ces trois ans et demi de lutte : les dépressions, les divorces, quand personne ne savait si l’on sortirait victorieux... Pour des gens comme nous, la lutte est notre fierté”.

Lors du conflit, Olivier Leberquier – aujourd’hui directeur délégué – avait promis que pas un seul boulon ne sortirait de l’usine : une promesse tenue grâce au courage et la solidarité de femmes et d’hommes qui ont fait plus que sauver leur usine, leurs emplois, car ils ont porté cette autre vision – pas si neuve – de l’entreprise : en tant qu’aventure collective. En 1905 déjà, Jean Jaurès inaugurerait la première coopérative viticole de France à Maraussan, près de Béziers, s’adressant aux vignerons du Languedoc par cette exhortation visionnaire : “Paysans, ne restez pas isolés, unissez vos volontés et dans la cuve de la République préparez le vin de la révolution sociale !”

(*) Les personnes intéressées par la campagne de socio financement peuvent adresser leurs dons par chèque, virement bancaire ou paiement sécurisé en ligne (toutes les infos sur le site scop-ti.fr).

INSTITUT VILLASOSPA

Chuttt... Ici, règnent en maître le calme et le bien-être



Dans l'ancienne maison du docteur Louis Olive, qui fut maire de La Penne à la fin des années 1960, sur le boulevard qui porte son nom, l'atmosphère a bien changé depuis l'époque où l'ancien premier magistrat occupait les lieux. A peine franchi le seuil de l'élégante maison de village, on se sent immédiatement apaisé, accueilli par une musique douce, et par la blancheur des murs à peine maculée d'un rare mobilier. Les nouvelles maîtresses des lieux, Sofia et Keim Boudjema, sont les gérantes de "Villasospa", un hammam traditionnel qui a ouvert ses portes le 2 janvier dernier. Sur 160 m², c'est ici le royaume du bien-être corporel, de la relaxation. "Seul le rez-de-chaussée est entièrement aménagé", confie Sofia. A l'étage, nous disposons pour le moment d'une seule cabine. L'établissement est destiné à évoluer, et à terme, nous aurons une surface de 220 m² pour prodiguer nos soins".

"Villasospa" propose une kyrielle de soins pour les femmes comme pour les hommes, dans une ambiance ouatée qui se répand dans chaque pièce de

l'institut : hammam bien sûr, mais aussi soins du visage, du corps, des mains et des pieds, un service coiffure même, ainsi qu'un espace épilation : "Une épilation orientale ancestrale, à base de sucre et de citron, moins agressive", précise la gérante, qui en profite pour présenter ses produits pour le corps, le visage et les cheveux : "Nous utilisons des produits à base d'huile d'argan, une marque qu'on ne trouve pas dans les commerces, ni sur internet. Ils sont présents dans les établissements de prestige, de grands hôtels, des spas renommés. Par ailleurs, L'huile d'argan est un filtre solaire naturel".

Après ces quelques explications, c'est le moment de la visite des lieux. Après avoir traversé un couloir, on entre dans le vif du sujet : le hammam. Une pièce intime, à la lumière feutrée, tapissée de marbre, aux vasques surplombées de céramique colorée. "Ce hammam a été conçu à Istanbul, entièrement en marbre, comme cela se faisait à l'époque ottomane, commente Sofia. Cette pierre permet de garder la pièce chaude, et nous disposons d'une table

chauffante pour le gommage au gant de kessa, et pour les enveloppements à base de pierre volcanique mélangée à des épices, qui ont la propriété de libérer les toxines du corps, et ont des effets sur les rhumatismes, l'arthrose". Durant le hammam, les clients se voient servir une boisson rafraîchissante à l'eau de rose ; puis, une fois les soins terminés, on peut s'installer tranquillement sur les canapés du petit salon, où l'on a droit à un thé à la menthe et une pâtisserie orientale... On le voit, les deux sœurs "chouchoutent" littéralement leur clientèle, car elles ont fait leur métier de leur passion commune. "Depuis toute petites, nous sommes des inconditionnelles des soins traditionnels, que notre mère nous a inculqués, avoue Sofia. On ne peut pas vivre sans. Et nous faisons en sorte que nos clients se sentent ici chez eux, et repartent reposés. Lorsqu'une personne seule, un couple, ou des amis réservent le hammam, il est privatisé. Des inconnus ne se retrouvent pas ensemble durant les soins ; c'est un moment qui doit rester privilégié, c'est primordial".

Cerise sur le gâteau, les beaux jours approchant, une piscine extérieure est à la disposition des clients. "Les gens peuvent venir en avance et profiter de la piscine, ou après les soins", conclue Sofia. Une chose est sûre, chez "Villasospa", on ne regarde pas la montre. Le bien-être de la clientèle avant tout...

Villasospa – 48 Boulevard Louis Olive – 04 88 08 75 86

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h sans interruption – Jeudi de 9h30 à 21h sans interruption

www.villasospa.fr – villasospa@outlook.fr



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Deux ans après sa création, la Métropole Aix-Marseille-Provence continue de témoigner son incapacité à lancer les projets nécessaires au développement de ce territoire immense, qui nous est désormais commun.

Le terrain synthétique, qui avait été retenu comme d'intérêt communautaire, et qui devait par conséquent revêtir un intérêt métropolitain... balayé.

Au projet du Val'Tram devant relier La Bouilladisse à Aubagne, et susceptible de désengorger le trafic routier vers Marseille, la Métropole a dit non. Quant aux compétences transférées vers ce nouveau pouvoir central, elles se révèlent plus coûteuses dorénavant assumées par celui-ci : les communes se verront donc ponctionner plus durement que lorsqu'elles exerçaient directement ces compétences. Et l'incertitude demeure sur la qualité des services rendus...

Que penser, en outre, de la fusion programmée entre cette Métropole et le Département ? Des ressources qui tomberont à coup sûr dans l'escarcelle d'Aix-Marseille-Provence, menace supplémentaire sur les futures aides en direction des communes.

C'est un âpre combat qui attend les élus locaux ; mais notre devoir est de le mener, de toutes nos forces.

La liste du village

2017 se termine, le monde s'agite et s'emballe, attentats, Trump, Corée, le tsunami politique des élections présidentielle et législatives nationales, des grands hommes disparaissent. En local la Métropole se voit département, dans notre commune, le maire passe le témoin et Christophe Szabo quitte à notre plus grand regret ses fonctions.

Bon ou mauvais, tout bouge, dans cette animation générale La Penne sur Huveaune reste immobile, ce que nous regrettons.

La liste du village a une autre ambition pour notre village.

Nous entrons en 2018, permettez-nous de souhaiter à chacun d'entre vous de belles réalisations et beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Stephane CASTEROT
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

Disparition de la taxe professionnelle, réforme de la taxe d'habitation, réductions ou suppressions des dotations et subventions, transferts de compétences...

Les gouvernements se suivent mais la politique d'étranglement des petites communes ne cesse de s'accroître.

Nous devons nous inquiéter pour notre commune qui semble condamnée, par les volontés suprêmes, à ne devenir plus qu'un simple quartier de la future mégapole marseillaise.

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Recensement militaire

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

ILS SONT ARRIVÉS

- SCAMANDRO Léa • 05/11/2017
- CASTAGNA Léana • 07/11/2017
- BEN MANSOUR Nour • 08/11/2017
- NICLIN Ornella • 13/11/2017
- GRONDIN Chloé • 21/11/2017
- SINTES Milan • 26/12/2017
- GUERRA PEREIRA Lisbonne • 31/12/2017
- JARRY Solenn • 03/01/2018
- PETIT Eléanna • 13/01/2018
- KOEHLER Lucciano • 17/01/2018
- HERVELIN Samuel • 30/01/2018
- KIFLE SAHLE Wina • 06/02/2018
- FERNANDEZ Marceau • 28/02/2018

ILS SE SONT DIT OUI

- SERRUS Florent & JULIEN Céline • 18/11/2017
- GUARINO Guy & DIAS Danielle • 07/12/2017
- ADDOU Mehdi & RICOTTA Stéphanie • 10/02/2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- COTTO Daniel • 25/10/2017
- GERRI Jean • 25/10/2017
- PLET Charles • 29/10/2017
- LEBOË née JULES Odette • 03/11/2017
- JOSEPH Marlene • 08/11/2017
- FABIANELLI François • 09/11/2017
- CANTIÉ Josiane • 10/11/2017
- FERRERO née SIDERI Marisa • 11/11/2017
- GIRAUD Pierre • 17/11/2017
- GURLIAT née FONTEIX Marie • 18/11/2017
- LIVOLSI née ASSENZA Jeanne • 19/11/2017
- MARKARIAN Jacques • 21/11/2017
- CHOSTAKOFF née VALLIER Monique • 22/11/2017
- BOULAROT née SIMI Odette • 24/11/2017
- SAMAT Henri • 04/12/2017
- MAZZEI Antonio • 09/12/2017
- CARMIGNANI née PIASCO Nadine • 19/12/2017
- ROCCIA née GIORDANO Rosalia • 30/12/2017
- CIRIBILLI née ROSIER Simonne • 02/01/2018
- ESSELAMI née MECHEMACHE Fatma • 04/01/2018
- DECOR René • 05/01/2018
- HURTADO FERNANDEZ Pedro • 07/01/2018
- PASCAL Maurice • 10/01/2018
- SAHUC Robert • 13/01/2018
- TROTTA née PETITPAS Jacqueline • 16/01/2018
- TERRAGNO née BOUABDALLA Danielle • 29/01/2018
- MACHOUKOW Bazyl • 01/02/2018
- MANSAT née DENUIT Andrée • 01/02/2018
- JOURDAN Marie Louis • 06/02/2018
- BRUT née SABATIER Victoire • 08/02/2018
- MOGGIO René • 23/02/2018
- BORGHESE Gilles • 26/02/2018
- AGUILERA Antoine • 12/03/2018
- CADOUX née MOLEDO Gilberte • 19/03/2018
- LEONCINI née MORAZZANI Marie Louise • 23/03/2018
- CHAMBON née NINVILLE Simone • 30/03/2018

[L'AGENDA]

Musique

Wackids

Vendredi 20 avril, 19h,
Espace de l'Huveaune

Chasse aux œufs

Organisée par le service
Jeunesse et le Secours
Populaire Français
Samedi 21 avril, 14h à
18h, complexe sportif

Les orgues de l'Huveaune

Concert classique
Dimanche 22 avril, 16h30,
Église Saint-Laurent

Exposition et projection photo

Organisée par l'exposition
Phocal
Jeudi 26 avril, 20h30,
Espace de l'Huveaune

Concentration de voitures anciennes

Dimanche 29 avril,
de 9h à 18h,
parking de l'Espace
de l'Huveaune

Sport adapté

Arrivée de la sixième
étape
du "Défi 120"
Vendredi 11 mai, vers 17h,
Place Jean-Pellegrin

Danse contemporaine

Amor, par la compagnie
Grenade
Vendredi 18 mai, 20h30

La Médiévale

Organisée par
l'association
"Agir au Cœur
de la Penne"
26 et 27 mai

Spectacle jeune public

Cirque musical
Badaboum
Par la compagnie
Gondwana
Mardi 29 mai, 19h

[NUMÉROS UTILES]

Mairie

04 91 88 44 00

Crèche Halte Garderie

04 91 36 25 35

Centre de Loisirs "La Farandole"

04 91 88 67 09

Contact Jeunesse

04 91 24 82 49

Salle "La Colombe"

04 91 36 02 18

Service Culturel

04 91 24 70 42

Médiathèque Pablo-Neruda

04 91 36 21 41

Foyer Loisirs

04 91 36 06 96

La Poste

04 91 87 70 40

Commissariat d'Aubagne

04 42 18 55 55

Police Secours

17

Pompiers

18

Hôpital d'Aubagne

04 42 84 70 00

SAMU (Urgences Médicales)

15

La Médiévale

26 et 27 mai

